

Et si notre épargne au côté de la participation des collectivités co-finançait la transition énergétique.

97 personnes se sont retrouvées à Arc et Senans le 31 mai 2013 dans le cadre du débat sur la transition énergétique.

Organisé par le collectif EMNE, adresse du site : <http://collectif.emne.free.fr> , ce débat portait sur le financement de la transition énergétique. Ce collectif s'est créé en lien avec un projet éolien (ZDE Quingey/Val St Vitois) développé par la société Opale de Fontain mais porté et financé par Velocita filiale du fond d'investissement Riverstone.

La transition au-delà de la question du mix énergétique doit nous interroger sur les capacités que peut mobiliser le territoire pour financer un tel projet en gardant également la gouvernance des outils de gestion sans se limiter au seul retour des loyers et taxes afférentes.

C'est ce dont est venu témoigner Mr Lachambre de la société [ERCISOL](#) qui investit dans les productions hydraulique, de méthanisation et de biomasse.

Mr Chasseuil a quant à lui présenté le montage financier du [parc éolien citoyen de Clamecy](#), dans la Nièvre.

Parc financé en partenariat avec un développeur ([ABO Wind](#)) par les citoyens, les collectivités et notamment le Syndicat de production d'électricité de la Nièvre.

Les échanges ont très vite fait le constat que les collectivités s'intéressaient peu au financement de la transition énergétique. Beaucoup d'exemples montrent que sous l'impulsion de citoyens aux côtés de leurs élus les choses peuvent changer.

La première proposition serait à l'instar du SDE de la Bourgogne, la loi cadre discutée à l'automne à l'Assemblée suscite et impulse l'émergence de projets participatifs, portés par les citoyens et les acteurs locaux, première phase avant l'appel aux financeurs extérieurs.

Une deuxième proposition serait que les autorisations d'appel à l'épargne attribuée par l'autorité des marchés financiers soient redéfinie afin d'avoir plus de souplesse et de réactivité à mobiliser l'épargne locale.

Un objectif partagé montre également que les dividendes produits par ces activités pourraient ne pas être redistribués en totalité aux actionnaires mais également fléchés sur d'autres projets, créateurs d'emplois locaux et de nouvelles richesses.

Le débat a aussi porté sur les actions de prévention et de sensibilisation aux économies d'énergie, le rôle de l'Europe, qui finance aussi la transition énergétique et celui du législateur avec la mise en place obligatoire d'une fiscalité énergétique dont les recettes pourraient être affectées à des projets ciblés (prévention, précarité énergétique, emplois..).

L'assemblée a aussi noté qu'un projet réussi était un projet porté par les élus locaux et soutenu par les citoyens.

Ce soutien des citoyens permet également de rendre acceptable un projet qui pourrait être contesté, il apporte un sens complémentaire. La forte mobilisation d'Arc et Senans témoigne que les territoires sont prêts à prendre à leur compte cet enjeu de la transition énergétique.

Pour cela, l'information, la transparence et la communication sont des composantes indispensables.

17 nouvelles personnes ont adhéré au collectif, ce qui porte, en moins de trois mois, le nombre de membres à plus de 150, plaçant ainsi l'association mais aussi et surtout tous les responsables du projet éolien de la crête de Moini devant leur responsabilité.